

**Lot 1 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des collectes en porte-à-porte**  
**Tableau récapitulatif des prix unitaires**

**Candidat 1**  
**PAPREC**

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	<b>87,97 €</b>		12 124 t	1 066 530,69 €	5,5%	1 125 189,87 €
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	<b>11,82 €</b>		<b>3 836 t</b>	45 344,93 €	10%	49 879,42 €
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		200 t	1 892,00 €	10%	2 081,20 €
P4		10 à 20 km		200 t	2 364,00 €	10%	2 600,40 €
P5		20 à 30 km		200 t	2 648,00 €	10%	2 912,80 €
P6		30 km et plus		200 t	2 836,00 €	10%	3 119,60 €
P7	Transport <u>et traitement</u> des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	<b>170,01 €</b>	<b>7,00 €</b>	<b>1 758 t</b>	311 099,61 €	10%	342 209,57 €
P8	Enfouissement des déchets	<b>118,79 €</b>	<b>58,00 €</b>	<b>1 206 t</b>	213 275,92 €	10%	234 603,51 €
P9	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	<b>1 500,00 €</b>		8	12 000,00 €	5,5%	12 660,00 €
P10	Traitement d'un déclassement	<b>200,00 €</b>		60 t	12 000,00 €	10%	13 200,00 €
				<b>Tonnage total</b>	<b>12 124 t</b>		<b>Coût total</b>
							<b>1 788 456,37 €</b>

**Estimation du coût de transport sur 1 an**

	kilométrage A/R		coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	<b>36,00</b>		0,90€ TTC / t / km	12 124 t	392 811,12 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport)**

**2 181 267,49 €**

**Candidat 2**  
**VEOLIA**

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	<b>92,00 €</b>		12 124 t	1 115 389,60 €	10%	1 226 928,56 €
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	<b>9,30 €</b>		<b>4 365 t</b>	40 594,50 €	10%	44 653,95 €
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		200 t	1 936,00 €	10%	2 129,60 €
P4		10 à 20 km		200 t	2 498,00 €	10%	2 747,80 €
P5		20 à 30 km		200 t	2 750,00 €	10%	3 025,00 €
P6		30 km et plus		200 t	3 660,00 €	10%	4 026,00 €
P7	Transport <u>et traitement</u> des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	<b>140,00 €</b>		<b>2 110 t</b>	295 400,00 €	10%	324 940,00 €
P8	Enfouissement des déchets	<b>72,00 €</b>	<b>58,00 €</b>	0 t	-	10%	-
P9	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	<b>220,00 €</b>		8	1 760,00 €	10%	1 936,00 €
P10	Traitement d'un déclassement	<b>200,00 €</b>		60 t	12 000,00 €	10%	13 200,00 €
				<b>Tonnage total</b>	<b>12 124 t</b>		<b>Coût total</b>
							<b>1 623 586,91 €</b>

**Estimation du coût de transport sur 1 an**

	kilométrage A/R		coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	<b>31,05</b>		0,90€ TTC / t / km	12 124 t	338 799,59 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport)**

**1 962 386,50 €**

**Lot 1: Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des collectes en porte-à-porte**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

Pondération : 40%	Barème	Candidat 1 PAPREC	Note	Candidat 2 VEOLIA	Note
<b>Engagement sur le taux de valorisation matière, tel que défini à l'article 5 de l'acte d'engagement (50 points)</b>	30	37	22,0	40	25,0
<b>Moyens de transport et modes de traitement (40 points)</b>	8	<p><b>Reception</b> : site de PAPREC GRAND IDF de La Courneuve <b>unique site de reception de tous les encombrants du marché</b> =&gt; tri et conditionnement =&gt; envoi vers filières dédiées. <b>Les autres UVE viendront en soutien.</b>                      Plateforme de tri moderne et automatisé (séparateur, cribleur, broyeur, robot, etc.). Dispose d'un broyeur afin de maximiser la production des refus de tri valorisables en UVE.</p> <p><b>Carac</b> : 220 m2 au sol, hauteur 3m, volume total 660m3 (+150m2 zone de stockage des flux (végétaux, gravats et bois). Moyens tech carac : une pelle à grappin et son conducteur pour la réalisation des échantillons, aire de travail sécurisée et de stockage des prélèvements, un espace couvert, éclairé et propre, destiné au tri des prélèvements effectués, <b>des récipients (bennes et bacs) en nombre suffisant et identifiés pour chaque type de matériau trié.</b></p> <p><b>Installations de traitement des sous produits</b> : UVE Paprec Saint Ouen l'Aumone (250 tonnes/jour) ; ISDND Veolia REP Bouqueval ; ISDND Veolia REP Claye-Souilly ; Paprec Energie UVE INOVA ; Paprec Energie UVE SIDOMPE ; SIOM de la Vallée de Chevreuse (partenaire tier).</p>	8,0	<p><b>Réception</b> : sites de Bouqueval et Claye --&gt; extraction éléments grossiers envoyés vers la prépa CSR puis chaufferie CSR (<b>ouverture mai 2024, stockage en attente ou transfert vers autre CVE souhaité pour les flux janvier-avril 2024</b>)--&gt; reste = centre de tri et de transfert de BONNEUIL-SUR-MARNE pour valo matière et énergétique (CVE Sarcelles + partenaires + CSR chaufferie Dombasle)                      Elements + 80 cm retirés avant incinération</p> <p><b>Centre de tri Bonneuil sur Marne</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- matières valorisables --&gt; filières agréées. Jusqu'à 7 flux ; surtout :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- bois / DEA : retour sur Bouqueval ou Claye Souilly : broyage - affinage - séchage - valo en chaufferie biomasse ou panneaux de particules (<b>valo en chaufferie biomasse (uniquement pour le bois naturel et propre) + majoritairement valo matière en panneaux de particules (exutoires principaux : Unilin, Kronospan)</b>)</li> <li>- cartons : triés en cabine - mis en balles - CDIF Pierrefite - papetiers</li> <li>- ferraille : Revival --&gt; valo matière.</li> <li>- refus --&gt; valo énergétique. Sur CVE Sig / partenaires / CSR</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Chaufferie de Dombasle Energie</b> - Dombasle-sur-Meurthe (54). Le cas échéant, site plus proche IDF, selon déploiement projets.</p> <p><b>Plateforme prépa CSR</b> : stockage amont (600 t. environ) ; 3 lignes broyeurs + séparateurs --&gt; 50 000 t/an ; stockage aval (1500 t. environ)                      Chaufferie : opérationnelle en 2024. 350 000 tonnes/an.</p> <p><b>Carac</b> : Plateforme spécifique pour les carac., sécurisée, éloignée de la circulation, étanche, balisée. Mise à dispo d'une machine + conducteur pendant 1H. Délai prévenance : 5 j avant campagne. Orientation des camions vers cette zone à partir du pont bascule.</p>	8,0
	8	<p>Capacité : Site Courneuve : 550 tonnes/jour                      Site Saint Ouen l'Aumone : 250 tonnes/jour.</p> <p><b>Autorisation préf en annexe : 396 000 t/an</b></p>	8,0	<p>Capacité réception TVV : 500 tonnes / jour (2,3 du MT) sur chaque site (Bouqueval et CS)</p> <p>Bouqueval : 3600 t/j - 790 000 t/an (arrêté pref.) (2,4 du MT)                      Claye Souilly : 3600 t/j - 910 000 t/an (arrêté pref.) (2,4 du MT)                      CD : 995 t/j - 210 000 t/an                      Chaufferie DomE : 1100 t/j - 350 000 t/an                      CVE Somoval : 519 t/j - 135 000 t/an                      CVE Montereau F. Yonne : 277 t/j - 72 000 t/an</p>	8,0
	8	<p>En cas d'arrêt =&gt; <b>En situation exceptionnelle, site de Blanc-Mesnil, à 4,5km.</b>  <b>Possibilités également d'accueil sur les sites de Belloy en France, Sarcelles, Saint Mars, Couloumiers, Blanc mesnil, Gennevilliers, Villeneuve le roi</b></p>	6,0	<p><b>Dispose de 5 000 m3 de stockage tampon sur ses Valpoles (Claye et Plessis-Gassot)</b>                      En cas de crise : pilotage spécifique ; astreinte opérationnelle 24h sur 24 --&gt; organisation et gestion de crise.                      Absence personnel = polycompétence / remplacement / interim si nécessaire                      2 sites Bouqueval et Claye</p>	8,0
	8	<p><b>Valorisation matière 37%</b>  <b>Valorisation énergétique 53%</b>  <b>Enfouissement 10%</b></p> <p>* Les papiers-cartons (1% de valo mat) : captage sur le tapis de tri =&gt; stockage en benne couverte =&gt; mise en balle =&gt; repeneur                      * Le bois (30% de valo mat) : 2 flux, bois extrait par le process de tri mécanisé (prêt pour valorisation) et bois extrait en amont de la chaîne de tri (nécessitant une préparation). Bois type B =&gt; stockage centre de tri puis transfère vers d'autres agences Paprec (95 et 60) pour broyage/criblage =&gt; vente repeneur (96% de taux de Valo : matière et énergie en chaufferie biomasse). Bois type C (dangereux) orientée vers filière adaptée. <b>La répartition entre ces deux exutoires dépend principalement de la qualité des fractions et des besoins de chaque filière.</b>                      * Les métaux ferreux/non-ferreux (1,5% de valo mat) : tri et stockage en vrac =&gt; vente                      * Les plastiques rigides (0,5% de valo mat) : captage sur le chaîne de pre-tri et tri, =&gt; stockage en vrac                      * Les Matelas (2% de valo mat) : captage sur le chaîne de pre-tri et tri =&gt; stockage alvéole spécifique, à l'abri des intempéries.                      Déchets ménagers dangereux =&gt; stockage en caisse palette étanche.</p>	8,0	<p><b>Valorisation matière : 40%</b> Fourniture des attestations de valorisation.  <b>Valorisation énergétique : 60%</b> --&gt; CVE Sarcelles + partenaires Sig + chaufferie Dombasle  <b>Enfouissement 0%</b>                      - Bois et DEA : <b>valo en chaufferie biomasse (uniquement pour le bois naturel et propre) + majoritairement valo matière en panneaux de particules (exutoires principaux : Unilin, Kronospan)</b>                      - Cartons : papeteries                      - Métaux ferreux / non ferreux : recyclage                      - Ces niveaux de performance élevés sont atteignables dans la mesure où ce centre de tri et de transfert (Bonneuil sur Marne) valorise les déchets inertes et les fines en remblais ou en comblement de carrières.</p>	8,0
	8	<p><b>La Courneuve</b> : 33 camions ampiroll 26 T, 17 camions OMR, 2 camions hayons 19 T, 1 mini benne à OMR 3,5 T, 3 remorques pour ampiroll, 150 caissons de 30 m3, 250 bennes 30 m3, 100 bennes 17 m3, 30 bennes cercueils.  <b>Belloy en France</b> : 20 camions ampiroll 26 T, 3 camions BOM, 2 camions gros porteurs hayon, 1 240 bennes, 50 caisses palettes 600L et 1 400 L</p>	8,0	<p>Site Bouqueval : évacuation en FMA vers Gennevilliers                      Site Claye Souilly : évacuation par voie fluviale depuis Précy sur Marne (ou FMA en cas de force majeure).                      Formation chauffeurs à l'éco-conduite                      Agence Mauffrey Paris Nord : <b>110 conducteurs / 95 FMA</b>                      Capacité FMA : 90m3</p>	8,0
2,5	<p>Pesée automatisée et centralisée dans logiciel =&gt; ticket de pesée =&gt; transmission mensuelle de journal des entrées/sorties.  <b>FID « Fiches d'Identification des Déchets » chaque année pour chacun des flux pris en charge.</b></p>	2,5	<p>Registre de suivi quotidien des apports pour gestion des entrées / stocks / évacuations. Bon de pesée remis au chauffeurs                      DIP obligatoire ; si enfouissement, respect du décret du 16 sept. 2021 (rapport de carac + attestaton tri).                      Eco-organismes : remplissage et transmissions des attestations, facilitation des contrôles, transmission trimestrielle des infos liées à l'incinération                      Valorisation matière : traçabilité via reporting ; modèle reporting élaboré avec le Sig. <b>Seul chauffeur autorisé, rippeur =&gt; attente auvent aménagé (photo fournie)</b></p>	2,5	
2,5	<p><b>Vidage sur PAPREC GRAND IDF de La Courneuve uniquement.</b>  <b>De 6h à 20h du lundi au dimanche . Unique fermeture annuelle le 1er Mai.</b> Contrôle visuel des matières déchargées                      Tickets de pesée/journal entrée-sortie fournis par Paprec. Dispose d'un registre des évacuation vers les filières de valorisation, justificatif d'enlèvement, etc.                      Temps de vidage : max 45 minutes (15 en moyenne sur les autres sites Paprec)                      Véhicules dirigés vers plateforme "TVV" définie                      Déchargement au sol pour mieux contrôler (pas dans une fosse)</p>	2,5	<p><b>Vidage sur Bouqueval ou Claye Souilly indifféremment.</b>                      Horaires : lundi à vendredi : 6h00 - 17h00 ; samedi 6h00 - 16h00. Fermeture 1er janvier / 1er mai / 25 décembre.                      Bons de vidage fournis par Veolia - complétés par chauffeur                      Portiques de détection radioactivité                      Temps de vidage : max 45 minutes                      Véhicules dirigés vers plateforme dédiée "TVV"                      Déchargement, contrôle qualité puis tri des gros éléments (matelas, poutres...) au grappin</p>	2,0	

**Lot 1: Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des collectes en porte-à-porte**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

<b>Organisation détaillée des prestations (15 points)</b>	Contrôle de conformité et procédure de déclassement	2,5	<p>Contrôle qualité visuel lors du déchargement sur la plateforme TVV par agent de réception. Déclassement =&gt; <b>rechargement de la benne =&gt; exutoire défini</b> (sauf DDS ménagers). Déchets non admis : ordures ménagères et déchets végétaux supérieur à 10% ; présence de gravats, déchets d'activités économiques supérieurs à 50%, DDS des menages, déchets amiantés, etc.</p> <p><b>Pour les DDS, discussion avec le Sigidurs au cas par cas</b></p> <p>Fiche envoyée par mail au Sigidurs dans les 2H (avec 2 photos minimum --&gt; 12h pour constater le problème. Après accord, déchets dirigés vers filière adaptée (à l'exception des DDS = filières particulières). <b>Les refus de tri étant broyés peuvent être acheminés vers n'importe quel CVE souhaité par le Sigidurs.</b> Transfert des refus en priorité vers le CVE du Sigidurs sinon Syctom ou UVE Saint Ouen l'Aumône.</p> <p><b>Selon le type de déclassement, l'exutoire choisi pourra être une UVE (SIGIDURS ou PAPREC) ou une ISDND. Le transport et le traitement par incinération ou enfouissement est inclus dans le prix lié au déclassement.</b></p> <p>Taux de TGAP applicable selon le type de déclassement mais pas d'anticipation possible car ne connaissant pas encore les types de déclassements futurs.</p> <p>Les taux de TGAP prévisionnels pour l'année 2024 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incinération 14€/T au lieu de 12€/T en 2023</li> <li>• Enfouissement 58€/T au lieu de 51€/T en 2023</li> </ul>	2,5	<p>Contrôle qualité visuel lors du déchargement sur la plateforme TVV par agent de réception. Pas d'intervention manuelle des collecteurs (R437).</p> <p>- Si mauvaise qualité --&gt; déclassement en totalité. Fiche incident (avec origine, motif refus, photos).</p> <p>Fiche envoyée par mail au Sigidurs dans les 2H (réf = bon de pesée) --&gt; 12h pour constater le problème. Après accord, déchets dirigés vers filière adaptée</p> <p>- Si déchets interdits : <b>camions refusés et Sig immédiatement prévenu.</b></p> <p>Déchets non admis : DDS, déchets explosifs, liquides, toxiques, déblais, gravats, plâtre, produits radioactifs ou amiantés, DASRI, déchets issus des abattoirs.</p> <p>Pas de tolérance pour les déchets interdits par l'arrêté préfectoral du Val'Pôle de réception. <b>Tolérance jusqu'à 5% pour gravats déblais.</b></p> <p><b>Déclassement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Soit les déchets interdits (déchets toxiques ou infectieux) représentent l'ensemble du chargement, le camion sera refusé,</li> <li>&gt; Soit une radioactivité est détectée, nous appliquerons alors notre procédure tel que défini dans l'article 1.1.a de notre mémoire technique annexe 3,</li> <li>&gt; Soit les déchets identifiés sont de type DEEE, Plâtre, Gravats, pneus, ... ils seront envoyés vers des filières adaptées. Un déclassement sera opéré tel que décrit dans le paragraphe 1.3 de notre mémoire technique. <b>La prise en charge du déclassement sera couverte par le prix P10.</b></li> </ul>	2,5
	Transport et logistique	2,5	<p>Possibilité de transfert de nuit vers le CVE 304 voyages FMA (6 394 T) vers UVE/an et 57 voyages FMA (1 206 T) vers ISDND/an. 5 chauffeurs en interne et prestataires externes. Transport via la seine/bateau pour le site de Gennevilliers</p>	2,5	<p>Possibilité de transfert de nuit vers le CVE assuré par Mauffrey.</p> <p>Retour CVE par FMA. Bridage à 80km/h</p> <p>Double pesée avant départ vers le CVE.</p> <p>Iveco Stralis - Euro 6 - age moyen parc : 18 mois - bache "en papillon" + 1 tracteur mulet + 105 tracteurs en IDF (en soutien si besoin)</p> <p>Partenariat avec Iveco : intervention en - de 2h en cas de panne</p>	2,5
	Gestion des flux et des stocks	2,5	<p>Stockage des matières triés sur le site de la Courneuve = Equipe doublée sur les opérations de tri.</p> <p><b>Capacité de stockage : 500 tonnes pour les apports et 100 tonnes pour les fractions aval.</b></p> <p><b>En cas de dépassement de capacité de stock de quelques jours, le gisement est orienté vers d'autres CVE.</b></p>	1,5	<p><b>Dispose de 5 000 m3 de stockage tampon sur ses Valpoles (Claye et Plessis-Gassot)</b></p> <p>"Pilote des retours selon exutoires (CVE / partenaires) : sur la base d'un planning prévisionnel des besoins des CVE sur l'année + échanges réguliers avec l'exploitation CVE.</p> <p>Délestage en accord avec le Sig. sur un autre CVE si stock trop important et/ou retours annoncés au CVE ne correspondent pas aux apports de TVI sur la même période.</p> <p>Cellule de pilotage des évac nécessaire avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le référent exploitation du site de départ du TVI,</li> <li>- le référent commercial Veolia pour le Sigidurs,</li> <li>- le référent du marché au Sigidurs,</li> <li>- un représentant de la cellule logistique Veolia.</li> </ul> <p>Commandes camions pour CVE ou partenaires doivent être passées le jeudi pour la semaine suivante</p>	2,5
	Reporting	2,5	<p>Portail Client en ligne, sécurisée et accessible 24h/24. Lien youtube de présentation du portail. Reporting mensuel et annuel sans précision de date.</p> <p>Accès aux bons d'enlèvement</p> <p>Reporting avant le 10 de chaque mois</p>	2,5	<p>Reporting mensuel au plus tard le 10.</p> <p>Reporting annuel en janvier</p> <p>Espace Client (plusieurs compte possibles) : accès aux bons de vidage dès le lendemain ; échange doc ; infos utiles (contacts...)... Formation à l'outil possible.</p> <p>Tableau de bord commun DataStudio Google via l'espace client</p>	2,5
<b>Impacts environnementaux et sécurité (10 points)</b>	Emissions atmosphériques	2,5	<p>Rendement énergétique UVE &gt; 0,65. Valeurs d'émission de NOx installation inférieures à 80 mg/Nm3</p> <p><b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b></p>	1,0	<p>Chaufferie CSR : traitement de fumée répondant aux meilleures techniques disponibles. Injection bicarbonate de sodium + charbon actif + ammoniacque ; filtration. Aux dernières normes en matière de rejets.</p> <p><b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b></p>	1,0
	Certifications	2,5	<p>ISO 14001 et 50001</p>	2,0	<p>Sites triplement certifiés ISO 9001, 14001 et 45001</p>	2,0
	Mesures en faveur de l'environnement	2,5	<p>Remplacement annuel des camions les plus anciens et polluants par des camions équipés de motorisation à impact environnemental amélioré.</p> <p>Utilisation d'AdBlue (solution aqueuse) pour réduire encore les émissions nocives de NOx.</p> <p>Formation à la conduite rationnelle (éco-conduite) ; limitation de la pénibilité du tri</p> <p>Politique d'optimisation des tournées (logiciel Endeavour)</p>	2,0	<p>Direction QHSE + responsable QHSE, expert ICPE. Sollicitation DIREAT si besoin.</p> <p>Outil Préventio (suivi conformité du site à la réglementation et arrêté pref.)</p> <p>Grille d'analyse environnementale</p> <p>Points de mesure (piézo, conso fioul...) + mesures par organisme ext. (bruit notamment)</p> <p>Tests de capacité à réagir des collaborateurs.</p> <p>Analyse environnementale + évaluation conformité au minimum tous les 3 ans. Suivi interne + visite de site</p> <p>Classement des sources d'émissions olfactives + mesures contre le bruit + mesures vs pollution lumineuse</p> <p>Transport fluvial quand possible. Camions : renouvellement du parc tous les 3 ans + motorisation gaz</p>	2,0
	Protocole de sécurité	2,5	<p>Plan de prévention et protocole de sécurité. Existence d'un comité local de sécurité/agence. Ergonomie du poste de travail, EPI, ventilation chaud/froid</p>	2,5	<p>Politique de sécurité + protocole auquel tout intervenant doit se conformer. Objectif : zéro défaut. Démarche d'amélioration continue. Fiches métiers. EPI + comm</p>	2,5
<b>Moyens humains affectés au contrat et démarche RSE de l'entreprise (5 points)</b>	Moyens humains	2,5	<p><b>La Courneuve</b> : 110 collaborateurs</p> <p><b>Belloy en France</b> : 55 collaborateurs</p>	2,5	<p><b>Bouqueval</b> : 12 personnes / Claye Souilly : 10 personnes</p> <p><b>Services supports</b> : 14 personnes</p> <p><b>CSR</b> : 13 personnes</p> <p><b>CDT Bonneuil-Sur-Marne</b> : personnel technique = 54 ; encadrement + support = 05 personnes.</p>	2,5
	Démarche RSE	2,5	<p>Engagement sur la valorisation des matières du Sigidurs.</p> <p>Achat d'un broyeur électrique ; panneaux solaires (250m2) site de Blanc Mesnil ; production de biogaz &lt;=&gt; électricité site de l'Yonne. Réalisation de bilan carbone annuel</p>	2,0	<p>Engagements environnementaux</p> <p>Politique d'achats durables + Charte développement durable (annexée)</p> <p>Référencement des fournisseurs selon critères environnementaux</p> <p><b>Politique sociale pour les salariés</b></p> <p><b>Formation des collaborateurs</b></p>	2,5
<b>Total</b>			<b>86,0</b>		<b>92,0</b>	
<b>Note pondérée</b>			<b>34,4</b>		<b>36,8</b>	
<b>Rang</b>			<b>2</b>		<b>1</b>	

**Lot 2 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des déchèteries**

**Candidat 1  
PAPREC**

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC	
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	<b>92,25 €</b>		16 189 t	1 493 398,35 €	5,5%	1 575 535,26 €	
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	<b>11,82 €</b>		<b>6 290 t</b>	74 349,62 €	10%	81 784,58 €	
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		200 t	1 892,00 €	10%	2 081,20 €	
P4		10 à 20 km		200 t	2 364,00 €	10%	2 600,40 €	
P5		20 à 30 km		200 t	2 648,00 €	10%	2 912,80 €	
P6		30 km et plus		200 t	2 836,00 €	10%	3 119,60 €	
P7	Transport <u>et traitement</u> des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	<b>170,01 €</b>	<b>7,00 €</b>	<b>3 393 t</b>	600 672,11 €	10%	660 739,32 €	
P8	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	<b>1 500,00 €</b>		8	12 000,00 €	5,5%	12 660,00 €	
P9	Traitement d'un déclassement	<b>200,00 €</b>		60 t	12 000,00 €	10%	13 200,00 €	
				<b>Tonnage total</b>	<b>16 189 t</b>		<b>Coût total</b>	<b>2 354 633,16 €</b>

Estimation du coût de transport sur 1 an	kilométrage A/R	coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	<b>36,00</b>	0,50€ TTC / t / km	16 189 t	291 394,80 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport) 2 646 027,96 €**

**Candidat 2  
SUEZ**

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC	
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	<b>79,00 €</b>		16 189 t	1 278 899,40 €	<b>5,5%</b>	1 349 238,87 €	
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	<b>12,00 €</b>		<b>6 314 t</b>	75 762,65 €	10%	83 338,91 €	
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		200 t	2 400,00 €	10%	2 640,00 €	
P4		10 à 20 km		200 t	2 700,00 €	10%	2 970,00 €	
P5		20 à 30 km		200 t	3 000,00 €	10%	3 300,00 €	
P6		30 km et plus		200 t	3 400,00 €	10%	3 740,00 €	
P7	Transport <u>et traitement</u> des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	<b>152,50 €</b>	<b>14,00 €</b>	<b>3 409 t</b>	567 604,49 €	10%	624 364,94 €	
P8	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	<b>400,00 €</b>		8	3 200,00 €	<b>5,5%</b>	3 376,00 €	
P9	Traitement d'un déclassement	<b>106,00 €</b>		60 t	6 360,00 €	10%	6 996,00 €	
				<b>Tonnage total</b>	<b>16 189 t</b>		<b>Coût total</b>	<b>2 079 964,72 €</b>

Estimation du coût de transport sur 1 an	kilométrage A/R	coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	<b>50,00</b>	0,50€ TTC / t / km	16 189 t	404 715,00 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport) 2 484 679,72 €**

**Candidat 3  
VEOLIA**

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC	
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	<b>55,00 €</b>		16 189 t	890 395,00 €	10%	979 434,50 €	
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	<b>9,30 €</b>		6 799 t	63 230,70 €	10%	69 553,77 €	
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		200 t	1 936,00 €	10%	2 129,60 €	
P4		10 à 20 km		200 t	2 498,00 €	10%	2 747,80 €	
P5		20 à 30 km		200 t	2 750,00 €	10%	3 025,00 €	
P6		30 km et plus		200 t	3 660,00 €	10%	4 026,00 €	
P7	Transport <u>et traitement</u> des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	<b>150,00 €</b>		3 733 t	559 950,00 €	10%	615 945,00 €	
P8	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	<b>220,00 €</b>		8	1 760,00 €	10%	1 936,00 €	
P9	Traitement d'un déclassement	<b>200,00 €</b>		60 t	12 000,00 €	10%	13 200,00 €	
				<b>Tonnage total</b>	<b>16 189 t</b>		<b>Coût total</b>	<b>1 691 997,67 €</b>

Estimation du coût de transport sur 1 an	kilométrage A/R	coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	<b>27,28</b>	0,50€ TTC / t / km	16 189 t	220 817,96 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport) 1 912 815,63 €**

**Lot 2 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des déchèteries**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

Pondération : 40%		Barème	Candidat 1 PAPREC	Note	Candidat 2 SUEZ	Note	Candidat 3 VEOLIA	Note
<b>Engagement sur le taux de valorisation matière, tel que défini à l'article 5 de l'acte d'engagement (50 points)</b>		30	35	5	35	5	30	0
<b>Moyens de transport et modes de traitement (40 points)</b>	Moyens techniques	8	<p><b>Réception</b> : site de PAPREC GRAND IDF de La Courneuve <b>unique site de réception de tous les encombrants du marché</b> =&gt; tri et conditionnement =&gt; envoi vers filières dédiées. <b>Les autres UVE viendront en soutien.</b>                      Plateforme de tri moderne et automatisé (spéareteur, cribleur, broyeur, robot, etc.). Dispose d'un broyeur afin de maximiser la production des refus de tri valorisables en UVE.</p> <p><b>Carac</b> : 220 m2 au sol hauteur 3m, volume total 660m3 (+150m2 zone de stockage des flux (végétaux, gravats et bois). Moyens tech carac : une pelle à grappin et son conducteur pour la réalisation des échantillons, aire de travail sécurisée et de stockage des prélèvements, un espace couvert, éclairé et propre, destiné au tri des prélèvements effectués, <b>des récipients (bennes et bacs) en nombre suffisant et identifiés pour chaque type de matériau trié.</b></p> <p><b>Installations de traitement des sous produits</b> : UVE Paprec Saint Ouen l'Aumone (250 tonnes/jour) ; ISDND Veolia REP Bouqueval ; ISDND Veolia REP Claye-Souilly ; Paprec Energie UVE INOVA ; Paprec Energie UVE SIDOMPE ; SIOM de la Vallée de Chevreuse (partenaire tier).</p>	8	<p><b>Réception</b>                      - site de Gennevilliers pour les déchèteries de Bouqueval, Gonesse et Sarcelles                      - site de Saint Leu la Foret : pour Louvres et site du Plessis Belleville pour Mitry et Dammarin  <b>Site Gennevilliers (Suez)</b>                      - Bâtiment entièrement couvert, 2 170 m² : réception et tri des déchets encombrants. Aires d'entreposages et une chaîne de tri. Brumisation des entrants                      Tri à la pelle sur une aire couverte au centre du site.                      Déchets non dangereux : stockage dans bâtiment 1200 m2 ou en extérieur                      - Bois : réception + broyage dans un bâtiment dédié de 1 900 m². Durée d'entreposage en alvéoles = max 5 jours. Système d'aspiration des poussières sur chaîne de broyage. Entreposage de bois à broyer et de copeaux : brumisation si nécessaire. <b>Valo matière et énergie 50/50 %.</b>                      - Métaux : centres de recyclage selon disponibilité --&gt; prépa pour recyclage                      - Fibreux et plastiques : mise en balle --&gt; papeterie France / Europe. International si nécessaire.  <b>Reprenneurs aux Pays Bas, France et Belgique</b>                      - Gravats : tri et valo à Saint-Maximin (60) ou Villeau (28)                      - Plâtre : entreprise Placoplâtre pour recyclage (Vaujours)                      - Déchets végétaux                      - Pré-tri : pelle hydraulique ; prépa passage sur chaîne ; extraction volumineux et déchets incompatibles au process  <b>Chaîne de tri mécanisée + manuel</b> : séparation granulométrique + matière                      - Refus : prépa pour incinération (grands objets, pas de plâtre ni DDS...)  <b>CVE complémentaires</b> : Argenteuil et de Carrières sur Seine  <b>Site Saint Leu la Foret (ADS)</b> : 3000m2. Pont bascule et tri à la pelle à grappin. <b>Chaîne de tri sera installée fin 2023 / début 2024. Une chaîne de tri mobile : actuellement sur un autre site afin de tester et valider ses performances. Elle sera déplacée à St Leu avant le démarrage du marché.</b>  <b>Site Le Plessis Belleville (ADS)</b> : 11 200 m2 (dont hangar 3000m2). Pont bascule et tri à la pelle à grappin. Chaîne de tri ; unité de tri PVC, presse à balles carton et plastique et <b>presse à cisaille.</b>  <b>ADS</b> : pas d'alvéole dédiée aux déchets triés du Sigidurs.  <b>Carac (Gennevilliers et ADS)</b> : 200 m2 mis à disposition ; + engin et chauffeur pour quartage et isolement des grosses fractions</p>	8	<p><b>Réception</b> : sites de Bouqueval et Claye. <b>Si besoin</b>, pour atteindre le taux de valo matière, renfort via tri sur Gennevilliers.  <b>Tri au grappin</b> :                      - Valo mat de 30% --&gt; envoyées vers filières agréées                      - bois / DEA : broyage - affinage - séchage - valo en chaufferie biomasse ou panneau de particules.                      - cartons : CDIF Pierrefite - papetiers                      - ferraille : Revival --&gt; valo matière.                      - Valo énergie de 70% : vers CVE Sarcelles / partenaires / prépa CSR puis chaufferie CSR.                      Elements + 80 cm retirés avant incinération</p> <p><b>Chaufferie de Dombasle Energie</b> - Dombasle-sur-Meurthe (54). Le cas échéant, site plus proche IDF, selon déploiement projets.                      Plateforme prépa CSR : stockage amont (600 t. environ) ; 3 lignes broyeurs + séparateurs --&gt; 50 000 t/an ; stockage aval (1500 t. environ)                      Chaufferie : opérationnelle en 2024. 350 000 tonnes/an (<b>ouverture mai 2024, stockage en attente ou transfert vers autre CVE souhaité pour les flux janvier-avril 2024.</b>)</p> <p><b>Carac</b> : Plateforme spécifique pour les carac., sécurisée, éloignée de la circulation, étanche, balisée. Mise à dispo d'une machine + conducteur pendant 1H. Délai prévenance : 5 j avant campagne. Orientation des camions vers cette zone à partir du pont bascule.</p>	8
	Capacités journalières - Autorisations préfectorales	8	<p>Capacité : Site Courneuve : 550 tonnes/jour                      Site Saint Ouen l'Aumone : 250 tonnes/jour.</p> <p><b>Autorisation préf en annexe : 396 000 t/an</b></p>	8	<p>545 000 tonnes tout produits confondus. Activité tri des OE des collectivités : 80 000 tonnes environ.                      Capacité à traiter l'ensemble des tonnes.                      Centre de tri de Gennevilliers : 438 tonnes/jour                      CVE Argenteuil : 536 tonnes/j                      CVE Carrière sur Seine : 337 tonnes/j</p>	8	<p>Capacité réception TVV : 500 tonnes / jour (2,3 du MT) sur chaque site (Bouqueval et CS)                      Bouqueval : 3600 t/j - 790 000 t/an (arrêté pref.) (2,4 du MT)                      Claye Souilly : 3600 t/j - 910 000 t/an (arrêté pref.) (2,4 du MT)                      CDT Gennevilliers : 995 t/j - 210 000 t/an                      Chaufferie DomE : 1100 t/j - 350 000 t/an</p>	8
	Continuité du service	8	<p>En cas d'arrêt =&gt; <b>En situation exceptionnelle site de Blanc-Mesnil, à 4,5km. Belloy en France, Sarcelles, Saint Mard, Coulommiers, Blanc mesnil, Gennevilliers, Villeneuve le roi</b></p>	6	<p><b>Site Gennevilliers</b>                      Panne pont bascule --&gt; 2 ponts / Panne engin : engins de secours                      Incendies: mesures de prévention (caméra, alarme, 3 zones de rétentions, RIA, extincteurs...) + POS                      Plan de gestion de crise avec plusieurs niveaux selon gravité                      Plan d'actions en cas de grève ; grèves des transports, aléas climatiques...  <b>Suez - ADS</b>                      Ensemble des sites peuvent venir en secours en cas de problème.                      Site de Romainville =&gt; Uniquement site de secours</p>	8	<p><b>Dispose de 5 000 m3 de stockage tampon sur ses Valpoles (Claye et Plessis-Gassot)</b>                      En cas de crise : pilotage spécifique ; astreinte opérationnelle 24h sur 24 --&gt; organisation et gestion de crise.                      Absence personnel = polycompétence / remplacement / interim si nécessaire                      2 sites Bouqueval et Claye Souilly en capacité de réaliser la même prestation</p>	8

**Lot 2 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des déchèteries**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

Filières de valorisation	<p>Valorisation matière : 35%                  Valorisation énergétique : 65%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les papiers-cartons (1% de valo mat) : captage sur le tapis de tri =&gt; stockage en benne couvert =&gt; mise en balle =&gt; repreneur</li> <li>• Le bois (30% de valo mat) : 2 flux, bois extrait par le process de tri mécanisé (prêt pour valorisation) et bois extrait en amont de la chaîne de tri (nécessitant une préparation). Bois type B =&gt; stockage centre de tri puis transféré vers d'autres agences Paprec (95 et 60) pour broyage/cnblage =&gt; vente repreneur (96% de taux de Valo : matière et énergie en chaufferie biomasse). Bois type C (dangereux) orientée vers filière adaptée. La répartition entre ces deux exutoires dépend principalement de la qualité des fractions et des besoins de chaque filière.</li> <li>• Les métaux ferreux/non-ferreux (1,5% de valo mat) : tri et stockage en vrac =&gt; revente</li> <li>• Les plastiques rigides (0,5% de valo mat) : captage sur le chaîne de pre-tri et tri, =&gt; stockage en vrac</li> <li>• Les Mateias (2% de valo mat) : captage sur le chaîne de pre-tri et tri =&gt; stockage alvéole spécifique, à l'abris des intempéries.</li> </ul> Déchets ménagers dangereux => stockage en caisse palette étanche.	<p>Valo matière : 35% = bois, métaux, fibreux, plastiques, gravats, plâtre                  Indication du taux de valo pour chaque flux trié pour ADS                  Valo énergétique : 65%                  CVE Argenteuil : chaleur + électricité : capacité = 196 000 tonnes/an ; ISO 14001                  CVE Carrière sur Seine : chaleur + électricité : capacité = 123 000 tonnes/an ; ISO 14001                  Suez4you : conseil et accompagnement, formation, animation</p>	<p>Valorisation matière : 30%. Fourniture des attestations de valorisation.                  - Bois et DEA : valo en chaufferie biomasse (uniquement pour le bois naturel et propre) + majoritairement valo matière en panneaux de particules (exutoires principaux : Unilim, Kronospan)                  - Cartons ; papeteries                  - Métaux ferreux / non ferreux : recyralge                  Valorisation énergétique : 70% -&gt; CVE Sarcelles + partenaires Sig + chaufferie Dombasle</p>	6
Moyens de transport	<p><b>La Courneuve</b> : 33 camions ampiroll 26 T, 17 camions OMR, 2 camions hayons 19 T, 1 mini benne à OMR 3,5 T, 3 remorques pour ampiroll, 150 caissons de 30 m3, 250 bennes 30 m3, 100 bennes 17 m3, 30 bennes cercueils.  <b>Belloy en France</b> : 20 camions ampiroll 26 T, 3 camions BOM, 2 camions gros porteurs hayon, 1 240 bennes, 50 caisses palettes 600L et 1 400 L</p>	<p><b>SUEZ</b> : Transport vers le/les CVE : FMA de 93m3                  Prestataire de transport : Maufrey, Curry, Traxion                  Formation éco-conduite  <b>ADS</b> : bennes 30m3 ou FMA.</p>	<p>Evacuation en FMA vers le / les CVE ou chaufferie CSR                  Formation chauffeurs à l'éco-conduite                  Agence Maufrey Paris Nord : 110 conducteurs / 95 FMA</p>	8
Traçabilité des flux	<p>Pesée automatisée et centralisée dans logiciel =&gt; ticket de pesée =&gt; transmission mensuelle de journal des entrées/sorties.  <b>FID « Fiches d'Identification des Déchets »</b> chaque année pour chacun des flux pris en charge.</p>	<p>Bons de pesée remis au chauffeur sur tous les sites proposés                  Traçabilité des flux entrants et sortants                  ADS : envoi automatique d'un mail avec les infos du bon d'enlèvement                  Logiciels : MKGT (ADS) et CLEAR (SUEZ) l'articulation entre les 2 logiciels n'est pas précisée.</p>	<p>Registre de suivi quotidien des apports pour gestion des entrées / stocks / évacuations. Bon de pesée remis au chauffeurs                  DIP obligatoire ; si enfouissement, respect du décret du 16 sept. 2021 (rapport de carac + attestaton tri).                  Eco-organismes : remplissage et transmissions des attestations, facilitation des contrôles, transmission trimestrielle des infos liées à l'incinération                  Valorisation matière : traçabilité via reporting ; modèle reporting élaboré avec le Sig.</p>	2,5
Réception	<p><b>Vidage sur PAPREC GRAND IDF de La Courneuve uniquement.</b>                  De 6h à 20h du lundi au dimanche . Unique fermeture annuelle le 1er Mai. Contrôle visuel des matières déchargées                  Tickets de pesée/journal entrée-sortie fournis par Paprec. Dispose d'un registre des évacuation vers les filières de valorisation, justificatif d'enlèvement, etc.                  Temps de vidage : max 45 minutes (15 en moyenne sur les autres sites Paprec)                  Véhicules dirigés vers plateforme "TVV" définie                  Déchargement au sol pour mieux contrôler (pas dans une fosse)</p>	<p><b>Site de Gennevilliers</b>                  Lundi au vendredi : 6h - 20h ; Samedi : 6h-18h. Accueil possible de façon exceptionnelle en dehors des horaires (prévenir 48h avant)                  Jour férié : 1er mai uniquement.                  Bascules : 2 à l'entrée, 2 en sortie                  Sigidurs transmet une liste de véhicules autorisés --&gt; contrôle de provenance. Sollicitation Sig. pour toute présentation d'un camion non enregistré.                  Bons de pesées pour les chauffeurs.                  Portique radioactivité.                  Contrôle de conformité --&gt; déchargement --&gt; tri  <b>Site de Saint Leu la Foret</b>                  Lundi au vendredi de 7h à 18h ; Samedi de 7h à 14h. Fermeture les jours fériés  <b>Site Le Plessis Belleville</b>                  Lundi au vendredi 6h - 18h ; Samedi 7h - 16h. Fermeture les jours fériés</p>	<p><b>Vidage sur Bouqueval ou Claye Souilly indifféremment.</b>                  Horaires : lundi à vendredi : 6h00 - 19h00 ; samedi 6h00 - 17h00. Fermeture 1er janvier / 1er mai / 25 décembre.                  Bons de vidage fournis par Véolia - complétés par chauffeur                  Portiques de détection radioactivité                  Temps de vidage : max 45 minutes                  Véhicules dirigés vers plateforme dédiée "TVV"                  Déchargement, contrôle qualité puis tri</p>	2,0

**Lot 2 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des déchèteries**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

<b>Organisation détaillée des prestations (15 points)</b>	Contrôle de conformité et procédure de déclassement	2,5	<p>Contrôle qualité visuel lors du déchargement sur la plateforme TVV par agent de réception. Déclassement =&gt; <b>rechargement de la benne =&gt; exutoire défini</b> (sauf DDS ménagers).</p> <p><b>Pour les DDS, discussion avec le Sigidurs au cas par cas</b></p> <p>Fiche envoyée par mail au Sigidurs dans les 2H (avec 2 photos minimum --&gt; 12h pour constater le problème. Après accord, déchets dirigés vers filière adaptée (à l'exception des DDS = filières particulières). <b>Les refus de tri étant broyés peuvent être acheminés vers n'importe quel CVE souhaité par le Sigidurs.</b> Transfert des refus en priorité vers le CVE du Sigidurs sinon Sycotom ou UVE Saint Ouen l'Aumone.</p> <p><b>Selon le type de déclassé, l'exutoire choisi pourra être une UVE (SIGIDURS ou PAPREC) ou une ISDND. Le transport et le traitement par incinération ou enfouissement est inclus dans le prix lié au déclassé.</b></p> <p>Taux de TGAP applicable selon le type de déclassé mais pas d'anticipation possible car ne connaissant pas encore les types de déclassements futurs.</p> <p>Les taux de TGAP prévisionnels pour l'année 2024 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incinération 14€/T au lieu de 12€/T en 2023</li> <li>• Enfouissement 59€/T au lieu de 51€/T en 2023</li> </ul>	2,5	<p><b>Suez</b> : A l'arrivée sur le site. 3 catégories :</p> <p>1 - Conforme, 2 - Conformité partielle : notification des observations, 3 - Qualité médiocre ; indésirables : déclassé</p> <p>Déchets non admis : DDS, liquides, troncs et souches, pulvérulents, DIS, CCSP, déchets fermentescibles, DAS, pneus</p> <p>SI DDS : isolement dans bacs appropriés ; info Sig via fiche de réception (nature + qtt) + photos.</p> <p>Règles de déclassé : - indésirables &lt;10% sans DDS : signalement + photos</p> <p>- indésirables &gt;10% sans DDS : déclassé toute la benne + mail Sig + photo</p> <p>- <b>DDS ou interdits : déclassé benne + isolement matières dangereuses</b></p> <p>Envoi formulaire avec commune / immat / collecteur / cause non-conformité / photo</p> <p>Déclassé : isolement déchets + envoi fiche incident par mail au Sig dans les 2h --&gt; acceptation ou non du déclassé --&gt; si refus, constat contradictoire. Stockage dans une zone dédiée 24h max.</p> <p>Non-conformité totale : <b>refus du chargement, sortie du chauffeur</b></p> <p><b>ADS</b> : Vérification conformité lors du déchargement. Non conformités ou dysfonctionnement --&gt; enregistrement dans système MKGT --&gt; envoi au Sigidurs par mail dans les 48h (bon de pesée + commentaires + photos. Appel tél du Sigidurs dès constat du problème pour intervention et mesures correctives.</p> <p>Tri des déchets - fiche de non-conformité (sous 2h) - stockage à part pendant 24h - - traitement des déchets.</p> <p>Cas de déclassé pour les déchets non dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gravats : terre, OMR ou autre ne permettant de les trier selon les standards du gravât.</li> <li>• Bois : présence de bois de catégorie C, Bois traité avec des substances dangereuses.</li> <li>• Cartons : cartons mouillés ou souillés.</li> <li>• Encombrants : présence d'ordures ménagères ou de déchets dangereux.</li> </ul> <p><b>Toutes les bennes (même déclassées) sont prises en charge et le syndicat est informé afin de valider les modalités de prise en charge de la benne.</b></p>	2,5	<p>Contrôle qualité visuel lors du déchargement sur la plateforme TVV par agent de réception. Pas d'intervention manuelle des collecteurs (R437).</p> <p>- Si mauvaise qualité --&gt; déclassé en totalité. Fiche incident (avec origine, motif refus, photos).</p> <p>Fiche envoyée par mail au Sigidurs dans les 2H (réf = bon de pesée) --&gt; 12h pour constater le problème. Après accord, déchets dirigés vers filière adaptée</p> <p>- Si déchets interdits : <b>camion refusé et Sig immédiatement prévenu.</b></p> <p>Déchets non admis : DDS, déchets explosifs, liquides, toxiques, débris, gravats, plâtre, produits radioactifs ou amiantés, DASRI, déchets issus des abattoirs.</p> <p>Pas de tolérance pour les déchets interdits par l'arrêté préfectoral du Val'Pôle de réception. Tolérance jusqu'à 5% pour gravats débris.</p> <p><b>Déclassé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Soit les déchets interdits (déchets toxiques ou infectieux) représentent l'ensemble du chargement, le camion sera refusé.</li> <li>&gt; Soit une radioactivité est détectée, nous appliquerons alors notre procédure tel que défini dans l'article 1.1.a de notre mémoire technique annexe 3.</li> <li>&gt; Soit les déchets identifiés sont de type DEEE, Plâtre, Gravats, pneus, ... ils seront envoyés vers des filières adaptées. Un déclassé sera opéré tel que décrit dans le paragraphe 1.3 de notre mémoire technique. <b>La prise en charge du déclassé sera couverte par le prix P9.</b></li> </ul>	2,5
	Transport et logistique	2,5	<p><b>Possibilité de transfert de nuit vers le CVE</b> 304 voyages FMA (6 394 T) vers UVE/an et 57 voyages FMA (1 206 T) vers ISDND/an.</p> <p>5 chauffeurs en interne et prestataires externes. Transport via la seine/bateau pour le site de Gennevilliers</p>	2,5	<p><b>SUEZ</b> : En FMA. <b>Félicité par rapport au transfert vers le CVE</b></p> <p>Double pesée + bache.</p> <p>Chargement mini de 22 tonnes, avec objectif à 24 tonnes</p> <p>Tracteurs Euro 6 depuis 2014.</p> <p>Engagement des transporteurs : objectif Crit Air 1. Véhicules au gaz. Incitation à réduire la vitesse</p> <p>Commande de camions via plateforme Suez par l'assistant d'exploit. (15 de personnes dont 1 en charge de la coordination avec les transporteurs)</p> <p><b>ADS</b> : évac en FMA euro 6. Géolocalisation. Signature contrat pour B100.</p>	2,5	<p><b>Possibilité de transfert de nuit vers le CVE</b> assuré par Mauffrey.</p> <p>Retour CVE par FMA. Bridage à 80km/h</p> <p>Double pesée avant départ vers le CVE.</p> <p>Iveco Stralis - Euro 6 - âge moyen parc : 18 mois - bache "en papillon"</p> <p>+ 1 tracteur mulet + 105 tracteurs en IDF (en soutien si besoin)</p> <p>Partenariat avec Iveco : intervention en - de 2h en cas de panne</p>	2,5
	Gestion des flux et des stocks	2,5	<p>Stockage des matières triées sur le site de la Courneuve = Equipe doublée sur les opérations de tri.</p> <p><b>Capacité de stockage : 500 tonnes pour les apports et 100 tonnes pour les fractions aval.</b></p>	1,5	<p><b>Gennevilliers</b></p> <p>Surface stockage entrants : 2680 m2</p> <p>Surface stockage sortants : 630 m2</p> <p><b>Capacité des alvéoles de stockage en volume</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Romainville : 1 133 m3</li> <li>- Saint Leu La Forêt : 1 115 m3</li> <li>- Le Plessis-Belleville : 3 910 m3 dont 1 040 m3 pour chaîne de tri.</li> </ul>	1,5	<p><b>Dispose de 5 000 m3 de stockage tampon sur ses Valpoles (Claye et Plessis-Gassot)</b></p> <p>"Pilotage des retours selon exutoires (CVE / partenaires) : sur la base d'un planning prévisionnel des besoins des CVE sur l'année + échanges réguliers avec l'exploitation CVE.</p> <p>Délestage en accord avec le Sig. sur un autre CVE si stock trop important et/ou retours annoncés au CVE ne correspondent pas aux apports de TVI sur la même période.</p> <p>Cellule de pilotage des évac nécessaire avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un référent exploitation du site de départ du TVI,</li> <li>- le référent commercial Veolia pour le Sigidurs,</li> <li>- le référent du marché au Sigidurs,</li> <li>- un représentant de la cellule logistique Veolia.</li> </ul> <p>Commandes camions pour CVE ou partenaires doivent être passées le jeudi pour la semaine suivante</p>	2,5
	Reporting	2,5	<p>Portail Client en ligne, sécurisée et accessible 24h/24. Lien youtube de présentation du portail. Reporting mensuel et annuel sans précision de date.</p> <p>Accès aux bons d'enlèvement</p> <p><b>Reporting avant le 10 de chaque mois</b></p>	2,5	<p><b>SUEZ</b></p> <p>Portail client : bons de pesée, factures, contrats... Téléchargeables excel ou pdf</p> <p>3 profils : administrateur / financier / activité</p> <p>Quotidien : déclassements, alerte liées au fonctionnement du site</p> <p>Mensuel : listing apports, synthèse des tonnages + type de traitement</p> <p>Annuel : conformément au CCTP</p> <p><b>ADS</b> : registre mensuel de suivi. Facturation dans les 5 jours du mois m+1</p> <p>Logiciel de gestion de déchets MKGT : traçabilité des flux entrants et sortants, dématérialisation factures + tous les doc. administratifs (bordereaux, registre, déclaration)</p>	2,5	<p>Reporting mensuel au plus tard le 10.</p> <p>Reporting annuel en janvier</p> <p>Espace Client (plusieurs compte possibles) : accès aux bons de vidage dès le lendemain ; échange doc ; infos utiles (contacts...)... Formation à l'outil possible.</p> <p>Tableau de bord commun DataStudio Google via l'espace client</p>	2,5

**Lot 2 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des déchèteries**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

<b>Impacts environnementaux et sécurité (10 points)</b>	Emissions atmosphériques	2,5	Rendement énergétique UVE > 0,65. Valeurs d'émission de NOx installation inférieures à 80 mg/Nm3 <b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b>	1	<b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b>	1	<b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b>	1
	Certifications	2,5	ISO 14001 et 50001	2	ISO 9001 et 14001 (Suez et ADS)	2	Sites triplement certifiés ISO 9001, 14001 et 45001	2
	Mesures en faveur de l'environnement	2,5	Remplacement annuel des camions les plus anciens et polluants par des camions équipés de motorisation à impact environnemental amélioré. Utilisation d'AdBlue (solution aqueuse) pour réduire encore les émissions nocives de NOx. Formation à la conduite rationnelle (éco-conduite) ; limitation de la pénibilité du tri Politique d'optimisation des tournées (logiciel Endeavour)	2	Renouvellement de la flotte pour GNV Formation à l'éco-conduite ; suivi conso des véhicules ; bridage camions à 80 km/h <b>sur les trajets d'approche</b> Réduction conso électricité sur sites : éclairage LED ; coupure moteur des chariots élévateurs quand pas utilisés pdt 2 minutes. Système de management intégré de la qualité, de l'environnement et de la santé-sécurité	2	Direction QHSE + responsable QHSE, expert ICPE. Sollicitation DIREAT si besoin. Outil Préventio (suivi conformité du site à la réglementation et arrêté pref.) Grille d'analyse environnementale Points de mesure (piézo, conso fioul...) + mesures par organisme ext. (bruit notamment) Tests de capacité à réagir des collaborateurs. Analyse environnementale + évaluation conformité au minimum tous les 3 ans. Suivi interne + visite de site Classement des sources d'émissions olfactives + mesures contre le bruit + mesures vs pollution lumineuse Transport fluvial quand possible. Camions : renouvellement du parc tous les 3 ans + motorisation gaz	2
	Protocole de sécurité	2,5	Plan de prévention et protocole de sécurité. Existence d'un comité local de sécurité/agence. Ergonomie du poste de travail, EPI, ventilation chaud/froid	2,5	<b>SUEZ</b> Protocole de sécurité Politique de sécurité : service dédié santé sécurité : intégration process industriels, prévention... DUER ; évolution matériel selon recommandation CRAMIF ; CSE / C2SCT Formation sécurité + EPI + animations spécifiques + campagnes de sensibilisation <b>ADS</b> Formation sécurité, EPI obligatoire, sensi via publications internes. 10 personnes formées SST. Responsables QSE. Formation manipulation DDS. Plan de circulation et protocole de sécurité obligatoire	2,5	Politique de sécurité + protocole auquel tout intervenant doit se conformer. Objectif : zéro défaut. Démarche d'amélioration continue. Fiches métiers. EPI + comm	2,5
<b>Moyens humains affectés au contrat et démarche RSE de l'entreprise (5 points)</b>	Moyens humains	2,5	<b>La Courneuve</b> : 110 collaborateurs <b>Belloy en France</b> : 55 collaborateurs	2,5	<b>Gennevilliers</b> : 75 salariés. Contact opérationnel : Isabelle LOSSENT - Directrice du site / Leila HSAINI - Assistante adm. <b>ADS IDF Nord</b> : 40 chauffeurs, 20 agents de tri, 4 commerciaux, 6 adm. , 10 agents d'exploitation	2,5	<b>Bouqueval</b> : 12 personnes / Claye Souilly : 10 personnes <b>Services supports</b> : 14 personnes <b>CSR</b> : 13 personnes <b>CDT Gennevilliers</b> : personnel technique = 34 ; encadrement + support = 8 personnes.	2,5
	Démarche RSE	2,5	Engagement sur la valorisation des matières du Sigidurs. Achat d'un broyeur électrique ; panneaux solaires (250m2) site de Blanc Mesnil ; production de biogaz <=> électricité site de l'Yonne. Réalisation de bilan carbone annuel	2	Politique groupe : Achats éthiques et fournisseurs Gestion des déchets Formation des collaborateurs aux éco-gestes ; chauffeurs formés à l'éco-conduite Dématérialisation Programme Diversity (personnes en situation de handicap, mixité, carrière des femmes, lutte vs discriminations, politique jeunes et seniors, cohésion sociale, bien être au travail...) Filiale dédiée à l'insertion ADS : médaille d'argent Ecovadis 2023	2,5	ISO 9001, 14001 et 45001 Engagements environnementaux Politique d'achats durables + Charte développement durable (annexée) Référencement des fournisseurs selon critères environnementaux Politique sociale pour les salariés Formation des collaborateurs	2,5
<b>Total</b>				<b>69,0</b>		<b>70,5</b>		<b>65,0</b>
<b>Note pondérée</b>		<b>27,6</b>		<b>28,2</b>		<b>26</b>		
<b>Rang</b>		<b>2</b>		<b>1</b>		<b>3</b>		



Lot 3 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des CTM

Candidat 1  
PAPREC

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC	
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	108,61 €		8 850 t	961 198,50 €	5,5%	1 014 064,42 €	
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	11,82 €		2 901 t	34 286,27 €	10%	37 714,90 €	
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		100 t	946,00 €	10%	1 040,60 €	
P4		10 à 20 km		100 t	1 182,00 €	10%	1 300,20 €	
P5		20 à 30 km		100 t	1 324,00 €	10%	1 456,40 €	
P6		30 km et plus		100 t	1 418,00 €	10%	1 559,80 €	
P7	Transport et traitement des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	170,01 €	7,00 €	1 534 t	271 497,94 €	10%	298 647,73 €	
P8	Enfouissement des déchets	118,79 €	58,00 €	2 637 t	466 195,23 €	10%	512 814,75 €	
P9	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	1 500,00 €		8	12 000,00 €	5,5%	12 660,00 €	
P10	Traitement d'un déclassement	200,00 €		60 t	12 000,00 €	10%	13 200,00 €	
				<b>Tonnage total</b>	<b>16 189 t</b>		<b>Coût total</b>	<b>1 894 458,80 €</b>

Estimation du coût de transport sur 1 an	kilométrage A/R	coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	36,00	1,10€ TTC / t / km	8 850 t	350 460,00 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport) 2 244 918,80 €**

Candidat 2  
SUEZ

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC	
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	79,00 €		8 850 t	699 150,00 €	5,5%	737 603,25 €	
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	12,00 €		3 186 t	35 046,00 €	10%	38 550,60 €	
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		100 t	1 200,00 €	10%	1 320,00 €	
P4		10 à 20 km		100 t	1 350,00 €	10%	1 485,00 €	
P5		20 à 30 km		100 t	1 500,00 €	10%	1 650,00 €	
P6		30 km et plus		100 t	1 700,00 €	10%	1 870,00 €	
P7	Transport et traitement des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	152,50 €	14,00 €	1 724 t	267 575,50 €	10%	283 333,05 €	
P8	Enfouissement des déchets	106,00 €	58,00 €	2 655 t	435 420,00 €	10%	478 962,00 €	
P9	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	400,00 €		8	3 200,00 €	5,5%	3 376,00 €	
P10	Traitement d'un déclassement	106,00 €		60 t	6 360,00 €	10%	6 996,00 €	
				<b>Tonnage total</b>	<b>16 189 t</b>		<b>Coût total</b>	<b>1 555 145,90 €</b>

Estimation du coût de transport sur 1 an	kilométrage A/R	coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	50,00	1,10€ TTC / t / km	8 850 t	486 750,00 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport) 2 041 895,90 €**

Candidat 3  
VEOLIA

Estimation du coût de la prestation sur 1 an		Prix unitaire	TGAP le cas échéant	Quantité	Coût total HT (PU) x quantités	TVA	Prix € TTC	
P1	Tri des déchets en vue de leur valorisation/traitement	55,00 €		8 850 t	486 750,00 €	10%	535 425,00 €	
P2	Transport des déchets au CVE de Sarcelles	10,60 €		3 186 t	33 771,60 €	10%	37 148,76 €	
P3	Transport vers un autre CVE désigné par le Sigidurs	0 à 10 km		100 t	968,00 €	10%	1 064,80 €	
P4		10 à 20 km		100 t	1 249,00 €	10%	1 373,90 €	
P5		20 à 30 km		100 t	1 375,00 €	10%	1 512,50 €	
P6		30 km et plus		100 t	1 830,00 €	10%	2 013,00 €	
P7	Transport et traitement des déchets dans un autre CVE du ressort du Titulaire	150,00 €	14,00 €	1 724 t	282 736,00 €	10%	311 009,60 €	
P8	Enfouissement des déchets	72,00 €	58,00 €	2 655 t	345 150,00 €	10%	379 665,00 €	
P9	Mise à disposition des moyens pour les caractérisations	220,00 €		8	1 760,00 €	10,0%	1 936,00 €	
P10	Traitement d'un déclassement	200,00 €		60 t	12 000,00 €	10%	13 200,00 €	
				<b>Tonnage total</b>	<b>16 189 t</b>		<b>Coût total</b>	<b>1 284 348,56 €</b>

Estimation du coût de transport sur 1 an	kilométrage A/R	coût unitaire de transport	Tonnage	Prix € TTC
Coût de transport	29,79	1,10€ TTC / t / km	8 850 t	290 005,65 €

**Coût global d'utilisation (Prestations + transport) 1 574 354,21 €**

**Lot 3 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des CTM**  
Analyse du critère 2 : Valeur technique

Pondération : 40%	Barème	Candidat 1 PAPREC	Note	Candidat 2 SUEZ	Note	Candidat 3 VEOLIA	Note
<b>Engagement sur le taux de</b>	30	15	5	15	5	10	0
Moyens techniques	8	<p><b>Réception</b> : site de PAPREC GRAND IDF de La Courneuve <b>unique site de réception de tous les encombrants du marché</b> =&gt; tri et conditionnement =&gt; envoi vers filières dédiées. <b>Les autres UVE viendront en soutien.</b></p> <p>Plateforme de tri moderne et automatisé (spéareteur, cribleur, broyeur, robot, etc.). Dispose d'un broyeur afin de maximiser la production des refus de tri valorisables en UVE.</p> <p><b>Carac</b> : 220 m2 au sol hauteur 3m, volume total 660m3 (+150m2 zone de stockage des flux (végétaux, gravats et bois). Moyens tech carac : une pelle à grappin et son conducteur pour la réalisation des échantillons, aire de travail sécurisée et de stockage des prélèvements, un espace couvert, éclairé et propre, destiné au tri des prélèvements effectués, <b>des récipients (bennes et bacs) en nombre suffisant et identifiés pour chaque type de matériau trié.</b></p> <p><b>Installations de traitement des sous produits</b> : UVE Paprec Saint Ouen l'Aumone (250 tonnes/jour) ; ISDND Veolia REP Bouqueval ; ISDND Veolia REP Claye-Souilly ; Paprec Energie UVE INOVA ; Paprec Energie UVE SIDOMPE ; SIOM de la Vallée de Chevreuse (partenaire tier).</p>	8	<p><b>Réception</b></p> <p><b>Site Gennevilliers (Suez)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment entièrement couvert, 2 170 m<sup>2</sup> : réception et tri des déchets encombrants. Aires d'entresposages et une chaîne de tri. Brumisation des entrants</li> <li>Tri à la pelle sur une aire couverte au centre du site.</li> <li>Déchets non dangereux : stockage dans bâtiment 1200 m2 ou en extérieure</li> <li>- Bois : réception + broyage dans un bâtiment dédié de 1 900 m<sup>2</sup>. Durée d'entreposage en alvéoles = max 5 jours. Système d'aspiration des poussières sur chaîne de broyage. Entreposage de bois à broyer et de copeaux : brumisation si nécessaire. <b>Valo matière et énergie 50/50 %.</b></li> <li>- Métaux : centres de recyclage selon disponibilité --&gt; prépa pour recyclage</li> <li>- Fibreux et plastiques : mise en balle --&gt; papeterie France / Europe. International si nécessaire.</li> </ul> <p><b>Repreneurs aux Pays Bas, France et Belgique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gravats : tri et valo à Saint-Maximin (60) ou Villeau (28)</li> <li>- Plâtre : entreprise Placoplatre pour recyclage (Vaujours)</li> <li>- Déchets végétaux</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré-tri : pelle hydraulique ; prépa passage sur chaîne ; extraction volumineux et déchets incompatibles au process</li> <li><b>Chaîne de tri mécanisée + manuel</b> : séparation granulométrique + matière</li> <li>- Refus : prépa pour incinération (grands objets, pas de plâtre ni DDS...)</li> <li><b>CVE complémentaires</b> : Argenteuil et de Carrières sur Seine</li> <li><b>Site Saint Leu la Forêt (ADS)</b> : 3000m2. Pont bascule et tri à la pelle à grappin. <b>Chaîne de tri sera installée fin 2023 / début 2024. Une chaîne de tri mobile : actuellement sur un autre site afin de tester et valider ses performances. Elle sera déplacée à St Leu avant le démarrage du marché.</b></li> <li><b>Site Le Plessis Belleville (ADS)</b> : 11 200 m2 (dont hangar 3000m2). Pont bascule et tri à la pelle à grappin. Chaîne de tri ; unité de tri PVC, presse à balles carton et presse à cisaille.</li> <li><b>ADS</b> : pas d'alvéole dédiée aux déchets triés du Sigidurs.</li> <li><b>Carac (Gennevilliers et ADS)</b> : 200 m2 mis à disposition ; + engin et chauffeur pour quartage et isolement des grosses fractions</li> </ul>	8	<p><b>Réception</b> : sites de Bouqueval et Claye.</p> <p>Tri à la pelle munie d'un grappin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valo mat de 10% --&gt; envoyées vers filières agréées</li> <li>- bois / DEA : broyage - affinage - séchage - <b>valo en chaufferie biomasse (uniquement pour le bois naturel et propre) + majoritairement valo matière en panneau de particules (exutoires principaux : Unilin, Kronospan)</b></li> <li>- DV : compostage sur le site de Bouqueval ou Somoval</li> <li>- ferraille : Revival --&gt; valo matière.</li> <li>- Valo énergie de 60% : vers CVE Sarcelles / partenaires / Centre traitement de MONTHYON (Somoval) / CVE Montereau Fault Yonne / prépa CSR puis chaufferie CSR.</li> <li>- Enfouissement : 30%. Sur ISDND Bouqueval ou Claye</li> </ul> <p>Elements + 80 cm retirés avant incinération</p> <p><b>Chaufferie de Dombasle Energie</b> - Dombasle-sur-Meurthe (54). Le cas échéant, site plus proche IDF, selon déploiement projets.</p> <p>Plateforme prépa CSR : stockage amont (600 t. environ) ; 3 lignes broyeurs + séparateurs --&gt; 50 000 t/an ; stockage aval (1500 t. environ)</p> <p>Chaufferie : opérationnelle en 2024. 350 000 tonnes/an. <b>(ouverture mai 2024, stockage en attente ou transfert vers autre CVE souhaité pour les flux janvier-avril 2024).</b></p> <p><b>Centre traitement Monthyon (Somoval)</b> : UVE : 7j/7 24h/24 ; production d'électricité (58000 MWh) - 130 600 tonnes incinérées.</p> <p><b>CVE Montereau Fault Yonne</b> : 7j/7 24h/24 ; prod. électricité (35000 MWh) + chaleur (20000 MWh) - 130 600 tonnes incinérées</p> <p><b>Carac</b> : Plateforme spécifique pour les carac., sécurisée, éloignée de la circulation, étanche, balisée. Mise à dispo d'une machine + conducteur pendant 1H. Délai prévenance : 5 j avant campagne. Orientation des camions vers cette zone à partir du pont bascule.</p>	8
Moyens de transport et modes de traitement (40 points)	8	<p>Capacité : Site Courneuve : 550 tonnes/jour Site Saint Ouen l'Aumone : 250 tonnes/jour.</p> <p><b>Autorisation préf en annexe : 396 000 t/an</b></p>	8	<p>545 000 tonnes tout produits confondus. Activité tri des OE des collectivités : 80 000 tonnes environ.</p> <p>Capacité à traiter l'ensemble des tonnes.</p> <p>Centre de tri de Gennevilliers : 438 tonnes/jour CVE Argenteuil : 536 tonnes/j CVE Carrière sur Seine : 337 tonnes/j</p>	8	<p>Capacité réception TVV : 500 tonnes / jour sur chaque site (Bouqueval et CS) CVE Somoval : 75 t/j CVE Montereau F. Yonne : 25 t/j <b>Autorisations préf</b></p> <p>Bouqueval : 3600 t/j - 790 000 t/an (arrêté pref.) (2,4 du MT) Claye Souilly : 3600 t/j - 910 000 t/an (arrêté pref.) (2,4 du MT) Chaufferie DomE : 1100 t/j - 350 000 t/an CVE Somoval : 519 t/j - 135 000 t/an CVE Montereau F. Yonne : 277 t/j - 72 000 t/an</p>	8
Continuité du service	8	<p>En cas d'arrêt =&gt; <b>En situation exceptionnelle site de Blanc-Mesnil, à 4,5km. Belloy en France, Sarcelles, Saint Mard, Couloumiers, Blanc mesnil, Gennevilliers, Villeneuve le roi</b></p>	6	<p><b>Site Gennevilliers</b></p> <p>Panne pont bascule --&gt; 2 ponts / Panne engin : engins de secours</p> <p>Incidences: mesures de prévention (caméra, alarme, 3 zones de rétentions, RIA, extincteurs...) + POS Astreinte</p> <p>Plan de gestion de crise avec plusieurs niveaux selon gravité</p> <p>Plan d'actions en cas de grève ; grèves des transports, aléas climatiques...</p> <p><b>Suez - ADS</b></p> <p><b>Ensemble des sites peuvent venir en secours en cas de problème.</b></p>	8	<p><b>Dispose de 5 000 m3 de stockage tampon sur ses Valpoles (Claye et Plessis-Gassot)</b></p> <p>En cas de crise : pilotage spécifique ; astreinte opérationnelle 24h sur 24 --&gt; organisation et gestion de crise.</p> <p>Absence personnel = polycompétence / remplacement / interin si nécessaire</p> <p>2 sites Bouqueval et Claye</p>	8

**Lot 3 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des CTM**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

Filières de valorisation	8	<p><b>Valorisation matière : 15%</b>  <b>Valorisation énergétique : 55%</b>  <b>Enfouissement : 30%</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Les papiers-cartons (1% de valo mat) : captage sur le tapis de tri =&gt; stockage en benne couvert =&gt; mise en balle =&gt; repreneur</li> <li>• Le bois (30% de valo mat) : 2 flux, bois extrait par le process de tri mécanisé (prêt pour valorisation) et bois extrait en amont de la chaîne de tri (nécessitant une préparation). Bois type B =&gt; stockage centre de tri puis transfère vers d'autres agences Paprec (95 et 60) pour broyage/criblage =&gt; vente repreneur (96% de taux de Valo : matière et énergie en chaufferie biomasse). Bois type C (dangereux) orientée vers filière adaptée. La répartition entre ces deux exutoires dépend principalement de la qualité des fractions et des besoins de chaque filière.</li> <li>• Les métaux ferreux/non-ferreux (1,5% de valo mat) : tri et stockage en vrac =&gt; revente</li> <li>• Les plastiques rigides (0,5% de valo mat) : captage sur le chaîne de pre-tri et tri, =&gt; stockage en vrac</li> <li>• Les Matelas (2% de valo mat) : captage sur le chaîne de pre-tri et tri =&gt; stockage alvéole spécifique, à l'abri des intempéries.</li> </ul> <p>Déchets ménagers dangereux =&gt; stockage en caisse palette étanche.</p>	8	<p><b>Valo matière : 15%</b> = bois, métaux, fibreux, plastiques, gravats, plâtre  Indication du taux de valo pour chaque flux trié pour ADS  <b>Valo énergétique : 55%</b>  CVE Argenteuil : chaleur + électricité ; capacité = 196 000 tonnes/an ; ISO 14001  CVE Carrière sur Seine : chaleur + électricité ; capacité = 123 000 tonnes/an ; ISO 14001  <b>Enfouissement : 30%</b>  Suez4you : conseil et accompagnement, formation, animation</p>	8	<p><b>Valorisation matière : 10%</b>. Fourniture des attestations de valorisation.  - Bois et DEA : valo en chaufferie biomasse (uniquement pour le bois naturel et propre) + majoritairement valo matière en panneaux de particules (exutoires principaux : Unilin, Kronospan)  - Cartons : papeteries  - Métaux ferreux / non ferreux : recyclage  <b>Valorisation énergétique : 60%</b> --&gt; CVE Sarcelles + partenaires Sig + chaufferie Dombasle / CVE Monthyon ou Montereau F. Yonne  <b>Enfouissement : 30%</b></p>	6
Moyens de transport	8	<p><b>La Courneuve</b> : 33 camions ampiroll 26 T, 17 camions OMR, 2 camions hayons 19 T, 1 mini benne à OMR 3,5 T, 3 remorques pour ampiroll, 150 caissons de 30 m3, 250 bennes 30 m3, 100 bennes 17 m3, 30 bennes cercueils.  <b>Bellov en France</b> : 20 camions ampiroll 26 T, 3 camions BOM, 2 camions gros porteurs hayon, 1 240 bennes, 50 caisses palettes 600L et 1 400 L</p>	8	<p><b>SUEZ</b> : Transport vers le/les CVE : FMA de 93m3  Prestataire de transport : Maufrey, Ourry, Traxion  Formation éco-conduite  <b>ADS</b> : bennes 30m3 ou FMA.</p>	8	<p>Evacuation en FMA vers le / les CVE ou chaufferie CSR  Formation chauffeurs à l'éco-conduite  Agence Maufrey Paris Nord : 110 conducteurs / 95 FMA</p>	8
Traçabilité des flux	2,5	<p>Pesée automatisée et centralisée dans logiciel =&gt; ticket de pesée =&gt; transmission mensuelle de journal des entrées/sorties.  <b>FID « Fiches d'Identification des Déchets »</b> chaque année pour chacun des flux pris en charge.</p>	2,5	<p>Bons de pesée remis au chauffeur sur tous les sites proposés  Traçabilité des flux entrants et sortants  ADS : envoi automatique d'un mail avec les infos du bon d'enlèvement  <b>Logiciels : MKGT (ADS) et CLEAR (SUEZ) l'articulation entre les 2 logiciels n'est pas précisée.</b></p>	2	<p>Registre de suivi quotidien des apports pour gestion des entrées / stocks / évacuations.  Bon de pesée remis au chauffeurs  DIP obligatoire ; si enfouissement, respect du décret du 16 sept. 2021 (rapport de carac + attestation tri).  Eco-organismes : remplissage et transmissions des attestations, facilitation des contrôles, transmission trimestrielle des infos liées à l'incinération  Valorisation matière : traçabilité via reporting ; modèle reporting élaboré avec le Sig.</p>	2,5
Réception	2,5	<p><b>Vidage sur PAPREC GRAND IDF de La Courneuve uniquement.</b>  'De 6h à 20h du lundi au dimanche . Unique fermeture annuelle le 1er Mai. Contrôle visuel des matières déchargées  Tickets de pesée/journal entrée-sortie fournis par Paprec. Dispose d'un registre des évacuation vers les filières de valorisation, justificatif d'enlèvement, etc.  Temps de vidage : max 45 minutes (15 en moyenne sur les autres sites Paprec)  Véhicules dirigés vers plateforme "TVV" définie  Déchargement au sol pour mieux contrôler (pas dans une fosse)</p>	2,5	<p><b>Site de Gennevilliers.</b>  Lundi au vendredi : 6h - 20h ; Samedi : 6h-18h. Accueil possible de façon exceptionnelle en dehors des horaires (prévenir 48h avant)  Jour férié : 1er mai uniquement.  Bascules : 2 à l'entrée, 2 en sortie  Logiciel de pesée CLEAR  Sigidurs transmet une liste de véhicules autorisés --&gt; contrôle de provenance. Sollicitation Sig. pour toute présentation d'un camion non enregistré.  Bons de pesées pour les chauffeurs.  Portique radioactivité.  Contrôle de conformité --&gt; déchargement --&gt; tri  <b>Site de Saint Leu la Foret</b>  Lundi au vendredi de 7h à 18h ; Samedi de 7h à 14h. Fermeture les jours fériés  <b>Site Le Plessis Belleville</b>  Lundi au vendredi 6h - 18h ; Samedi 7h - 16h. Fermeture les jours fériés</p>	2	<p><b>Vidage sur Bouqueval ou Claye Souilly indifféremment.</b>  Horaires : lundi à vendredi : 6h00 - 18h30. Fermeture 1er janvier / 1er mai / 25 décembre.  Bons de vidage fournis par Véolia - complétés par chauffeur  Portiques de détection radioactivité  Temps de vidage : max 45 minutes  Véhicules dirigés vers plateforme dédiée "TVV"  Déchargement, contrôle qualité puis tri</p>	2,5

**Lot 3 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des CTM**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

<b>Organisation détaillée des prestations (15 points)</b>	Contrôle de conformité et procédure de déclassément	2,5	Contrôle qualité visuel lors du déchargement sur la plateforme TVV par agent de réception. Déclassément => <b>rechargement de la benne =&gt; exutoire défini</b> (sauf DDS ménagers). Pour les DDS, discussion avec le Sigidurs au cas par cas Fiche envoyée par mail au Sigidurs dans les 2H (avec 2 photos minimum --> 12h pour constater le problème. Après accord, déchets dirigés vers filière adaptée (à l'exception des DDS = filières particulières). <b>Les refus de tri étant broyés peuvent être acheminés vers n'importe quel CVE souhaité par le Sigidurs.</b> Transfert des refus en priorité vers le CVE du Sigidurs sinon Syctom ou UVE Saint Ouen l'Aumone. Selon le type de déclassément, l'exutoire choisi pourra être une UVE (SIGIDURS ou PAPREC) ou une ISDND. Le transport et le traitement par incinération ou enfouissement est inclus dans le prix lié au déclassément.  Taux de TGAP applicable selon le type de déclassément mais pas d'anticipation possible car ne connaissant pas encore les types de déclasséments futurs.  Les taux de TGAP prévisionnels pour l'année 2024 sont les suivants : • Incinération 14€/T au lieu de 12€/T en 2023 • Enfouissement 58€/T au lieu de 51€/T en 2023	2,5	<b>Suez</b> : A l'arrivée sur le site. 3 catégories : 1 - Conforme --> acceptation benne 2 - Conformité partielle : qualité médiocre avec pourcentage de refus respectant le cahier des charges de Suez. --> notification des observations 3 - Qualité médiocre ; indésirables > CDC Suez --> déclassément Exemple : bois C : + de 5% ; OMr : + de 5% Déchets non admis : DDS, liquides, tronc et souches, pulvérulents, DIS, CCSP, déchets fermentescibles, DAS, pneus Si DDS : isolement dans bacs appropriés ; info Sig via fiche de réception (nature + qtt) + photos. Règles de déclassément : - indésirables <10% sans DDS : signalement + photos - indésirables >10% sans DDS : déclassément toute la benne + mail Sig + photo - DDS ou interdits : déclassément benne + isolement matières dangereuses + info Sig pour prise en charge Envoi formulaire avec commune / immat / collecteur / cause non-conformité / photo Déclassément : isolement déchets + envoi fiche incident par mail au Sig dans les 2h --> acceptation ou non du déclassément --> si refus, constat contradictoire. Stockage dans une zone dédiée 24h max. Non-conformité totale : refus du chargement, sortie du chauffeur <b>ADS</b> : Vérification conformité lors du déchargement. Non conformités ou dysfonctionnement --> enregistrement dans système MKGT --> envoi au Sigidurs par mail dans les 48h (bon de pesée + commentaires + photos. Appel tél du Sigidurs dès constat du problème pour intervention et mesures correctives. Tri des déchets - fiche de non-conformité (sous 2h) - stockage à part pendant 24h - - traitement des déchets.  Toutes les bennes (même déclassées) sont prises en charge et le syndicat est informé afin de valider les modalités de prise en charge de la benne.	2,5	Contrôle qualité visuel lors du déchargement sur la plateforme TVV par agent de réception. Pas d'intervention manuelle des collecteurs (R437). - Si mauvaise qualité --> déclassément en totalité. Fiche incident (avec origine, motif refus, photos). Fiche envoyée par mail au Sigidurs dans les 2H (réf = bon de pesée) --> 12h pour constater le problème. Après accord, déchets dirigés vers filière adaptée - Si déchets interdits : <b>camions refusé et Sig immédiatement prévenu.</b> Déchets non admis : DDS, déchets explosifs, liquides, toxiques, déblais, gravats, plâtre, produits radioactifs ou amiantés, DASRI, déchets issus des abattoirs. Pas de tolérance pour les déchets interdits par l'arrêté préfectoral du Val/Pôle de réception. Tolérance jusqu'à 5% pour gravats déblais.  Déclassément ➤ Soit les déchets interdits (déchets toxiques ou infectieux) représentent l'ensemble du chargement, le camion sera refusé, ➤ Soit une radioactivité est détectée, nous appliquerons alors notre procédure tel que défini dans l'article 1.1.a de notre mémoire technique annexe 3. ➤ Soit les déchets identifiés sont de type DEEE, Plâtre, Gravats, pneus... ils seront envoyés vers des filières adaptées. Un déclassément sera opéré tel que décrit dans le paragraphe 1.3 de notre mémoire technique. La prise en charge du déclassément sera couverte par le prix P10.	2,5
	Transport et logistique	2,5	Possibilité de transfert de nuit vers le CVE 304 voyages FMA (6 394 T) vers UVE/an et 57 voyages FMA (1 206 T) vers ISDND/an. 5 chauffeurs en interne et prestataires externes. Transport via la seine/bateau pour le site de Gennevilliers	2,5	<b>SUEZ</b> : En FMA. <b>Félibilité par rapport au transfert vers le CVE</b> Double pesée + bachage. Chargement mini de 22 tonnes, avec objectif à 24 tonnes Tracteurs Euro 6 depuis 2014. Engagement des transporteurs : objectif Crit'Air 1. Véhicules au gaz. Incitation à réduire la vitesse Commande de camions via plateforme Suez par l'assistant d'exploit. (15 de personnes dont 1 en charge de la coordination avec les transporteurs) <b>ADS</b> : évac en FMA euro 6. Géolocalisation. Signature contrat pour B100.	2,5	Possibilité de transfert de nuit vers le CVE assuré par Mauffrey. Retour CVE par FMA. Bridage à 80km/h Double pesée avant départ vers le CVE. Iveco Stralis - Euro 6 - age moyen parc : 18 mois - bachage "en papillon" + 1 tracteur mulet + 105 tracteurs en IDF (en soutien si besoin) Partenariat avec Iveco : intervention en - de 2h en cas de panne	2,5
	Gestion des flux et des stocks	2,5	Stockage des matières triés sur le site de la Courneuve = Equipe doublée sur les opérations de tri. Capacité de stockage : 500 tonnes pour les apports et 100 tonnes pour les fractions aval.	1,5	<b>Gennevilliers</b> Surface stockage entrants : 2680 m2 Surface stockage sortants : 630 m2  Capacité des alvéoles de stockage en volume - Romainville : 1 133 m3 - Saint Leu La Forêt : 1 115 m3 - Le Plessis-Belleville : 3 910 m3 dont 1 040 m3 pour chaîne de tri.	1,5	Dispose de 5 000 m3 de stockage tampon sur ses Valpoles (Claye et Plessis-Gassot) Pilotage des retours selon exutoires (CVE / partenaires) : sur la base d'un planning prévisionnel des besoins des CVE sur l'année + échanges réguliers avec l'exploitation CVE. Délestage en accord avec le Sig. sur un autre CVE si stock trop important et/ou retours annoncés au CVE ne correspondent pas aux apports de TVI sur la même période. Cellule de pilotage des évac nécessaire avec : - un référent exploitation du site de départ du TVI, - le référent commercial Veolia pour le Sigidurs, - le référent du marché au Sigidurs, - un représentant de la cellule logistique Veolia. Commandes camions pour CVE ou partenaires doivent être passées le jeudi pour la semaine suivante	2,5
	Reporting	2,5	Portail Client en ligne, sécurisée et accessible 24h/24. Lien youtube de présentation du portail. Reporting mensuel et annuel sans précision de date. Accès aux bons d'enlèvement Reporting avant le 10 de chaque mois	2,5	<b>SUEZ</b> Portail client : bons de pesée, factures, contrats... Téléchargeables excel ou pdf 3 profils : administrateur / financier / activité Quotidien : déclasséments, alerte liées au fonctionnement du site Mensuel : listing apports, synthèse des tonnages + type de traitement Annuel : conformément au CCTP <b>ADS</b> : registre mensuel de suivi. Facturation dans les 5 jours du mois m+1 Logiciel de gestion de déchets MKGT : traçabilité des flux entrants et sortants, dématérialisation factures + tous les doc. administratifs (bordereaux, registre, déclaration)	2,5	Reporting mensuel au plus tard le 10. Reporting annuel en janvier Espace Client (plusieurs compte possibles) : accès aux bons de vidage dès le lendemain ; échange doc ; infos utiles (contacts...)... Formation à l'outil possible. Tableau de bord commun DataStudio Google via l'espace client	2,5

**Lot 3 : Valorisation/traitement du Tout-Venant Valorisable issu des CTM**  
**Analyse du critère 2 : Valeur technique**

<b>Impacts environnementaux et sécurité (10 points)</b>	Emissions atmosphériques	2,5	Rendement énergétique UVE > 0,65. Valeurs d'émission de NOx installation inférieures à 80 mg/Nm3 <b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b>	1	<b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b>	1	CVE Somoval et Montereau F. Yonne : critère B TGAM (< 80 mg/Nm3) Description du traitement des fumées <b>Pas d'estimation globale des émissions CO2 de la prestation</b>	1
	Certifications	2,5	ISO 14001 et 50001	2	ISO 9001 et 14001 (Suez et ADS)	2	Sites triplement certifiés ISO 9001, 14001 et 45001 CVE proposés par le candidat : certification ISO 9001, 14001, 45001 et 50 001	2
	Mesures en faveur de l'environnement	2,5	Remplacement annuel des camions les plus anciens et polluants par des camions équipés de motorisation à impact environnemental amélioré. Utilisation d'AdBlue (solution aqueuse) pour réduire encore les émissions nocives de NOx. Formation à la conduite rationnelle (éco-conduite) ; limitation de la pénibilité du tri Politique d'optimisation des tournées (logiciel Endeavour)	2	Renouvellement de la flotte pour GNV Formation à l'éco-conduite ; suivi conso des véhicules ; bridage camions à 80 km/h <b>sur les trajets d'approche</b> Réduction conso électricité sur sites : éclairage LED ; coupure moteur des chariots élévateurs quand pas utilisés pdt 2 minutes. Système de management intégré de la qualité, de l'environnement et de la santé-sécurité	2	Direction QHSE + responsable QHSE, expert ICPE. Sollicitation DIREAT si besoin. Outil Préventéo (suivi conformité du site à la réglementation et arrêté pref.) Grille d'analyse environnementale Points de mesure (piézo, conso fioul...) + mesures par organisme ext. (bruit notamment) Tests de capacité à réagir des collaborateurs. Analyse environnementale + évaluation conformité au minimum tous les 3 ans. Suivi interne + visite de site Classement des sources d'émissions olfactives + mesures contre le bruit + mesures vs pollution lumineuse Transport fluvial quand possible. Camions : renouvellement du parc tous les 3 ans + motorisation gaz	2
	Protocole de sécurité	2,5	Plan de prévention et protocole de sécurité. Existence d'un comité local de sécurité/agence. Ergonomie du poste de travail, EPI, ventilation chaud/froid	2,5	<b>SUEZ</b> Protocole de sécurité Politique de sécurité : service dédié santé sécurité : intégration process industriels, prévention... DUER ; évolution matériel selon recommandation CRAMIF ; CSE / C2SCT Formation sécurité + EPI + animations spécifiques + campagnes de sensibilisation <b>ADS</b> Formation sécurité, EPI obligatoire, sensi via publications internes. 10 personnes formées SST. Responsables QSE. Formation manipulation DDS. Plan de circulation et protocole de sécurité obligatoire	2,5	Politique de sécurité + protocole auquel tout intervenant doit se conformer. Objectif : zéro défaut. Démarche d'amélioration continue. Fiches métiers. EPI + comm	2,5
<b>Moyens humains affectés au contrat et démarche RSE de l'entreprise (5 points)</b>	Moyens humains	2,5	<b>La Courneuve</b> : 110 collaborateurs <b>Bellov en France</b> : 55 collaborateurs	2,5	<b>Gennevilliers</b> : 75 salariés. Contact opérationnel : Isabelle LOSSENT - Directrice du site / Leila HSAINI - Assistante adm. <b>ADS IDF Nord</b> : 40 chauffeurs, 20 agents de tri, 4 commerciaux, 6 adm. , 10 agents d'exploitation	2,5	<b>Bouqueval</b> : 12 personnes / Claye Souilly : 10 personnes <b>Services supports</b> : 14 personnes <b>CSR</b> : 13 personnes	2,5
	Démarche RSE	2,5	Engagement sur la valorisation des matières du Sigidurs. Achat d'un broyeur électrique ; panneaux solaires (250m2) site de Blanc Mesnil ; production de biogaz <=> électricité site de l'Yonne. Réalisation de bilan carbone annuel	2	Politique groupe : Achats éthiques et fournisseurs Gestion des déchets Formation des collaborateurs aux éco-gestes ; chauffeurs formés à l'éco-conduite Dématérialisation Programme Diversity (personnes en situation de handicap, mixité, carrière des femmes, lutte vs discriminations, politique jeunes et seniors, cohésion sociale, bien être au travail...) Filiale dédiée à l'insertion ADS : médaille d'argent Ecovadis 2023	2,5	Engagements environnementaux Politique d'achats durables + Charte développement durable (annexée) Référencement des fournisseurs selon critères environnementaux Politique sociale pour les salariés Formation des collaborateurs	2,5
<b>Total</b>				<b>69,0</b>		<b>70,5</b>		<b>65,5</b>
<b>Note pondérée</b>			<b>27,6</b>		<b>28,2</b>		<b>26,2</b>	
<b>Rang</b>			<b>2</b>		<b>1</b>		<b>3</b>	